Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **85 (2013)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PUBLIREPORTAGE

Une gestion énergétique saine

La Coopérative d'habitation « Le Jet d'Eau » a assaini l'éclairage de ses communs d'immeubles, avec le soutien d'éco21. Une première étape vers une meilleure maîtrise des énergies. Rencontre avec Georges Baehler, Président de la coopérative.

Pouvez-vous nous présenter votre coopérative ?
Nous sommes une petite structure qui regroupe des fonctionnaires (et ex-fonctionnaires) fédéraux. Nous possédons quatre immeubles dont le dernier a été construit depuis plus de vingt ans.

Pourquoi assainir vos immeubles ?
Nous sommes attentifs aux enjeux environnementaux. La volonté de bâtir le plus proprement possible est induite dans nos statuts. Après, il convient de trouver les pistes, de savoir ce qu'il est possible de faire et à quelles conditions.

Comment avez-vous procédé ?
L'accompagnement d'éco21 nous a été très précieux et a permis d'identifier les actions à entreprendre, notamment en ce qui concerne les éclairages des communs d'immeuble. Les primes éco21 ont représenté jusqu'à 13 % d'un investissement total de plus de CHF 100 000.–. C'est le genre de coup de pouce qui déclenche le passage à l'action. Pour le reste, nous avons la chance d'avoir quelques provisions que nous avons constituées au fil des années.

J'ajoute qu'en tant que coopérative, nous avons la possibilité de constituer des réserves exonérées d'impôts, à condition, bien sûr, que ces réserves soient utilisées à bon escient.

Avez-vous obtenu les résultats escomptés ?
Oui ! Nous sommes très satisfaits des travaux réalisés, des économies générées à ce jour et de la rentabilité des projets (entre deux et quatre ans). Les échos parmi les locataires sont excellents, et nous sommes décidés à aller plus loin, notamment vers des améliorations dans le domaine du chauffage.

Quelles sont les possibilités que vous envisagez en matière de chauffage ?
Un de nos immeubles, à Montbrillant, pourrait être raccordé au réseau Genève-Lac-Nations et donc être chauffé, pour partie, par l'eau du lac. Pour déterminer les travaux nécessaires, nous avons besoin de professionnels. La volonté de bien faire nous l'avons, et nous sommes très heureux de disposer de conseils de qualité de la part de SIG.

Pensez-vous que ces actions vont accroître la valeur de votre patrimoine ?
C'est certain. Nous avons la volonté de disposer d'un parc immobilier attractif. Mais ce n'est pas cet axe qui nous semble le plus important, tout simplement parce que nos statuts nous interdisent de vendre. Ces actions énergétiques correspondent à notre éthique de coopérative. C'est comme cela d'abord qu'il faut les envisager.

Optez pour une ou plusieurs solutions pour vos communs d'immeubles !
Plus vous économisez de kWh, plus votre prime est élevée !

Une prime financière offerte
Entre 15 et 20.3 centimes par kWh économisé selon votre choix d'électricité

+

Un accompagnement de qualité

=

Jusqu'à 80 % de réduction sur votre consommation d'électricité

éco21
Ensemble pour consommer moins

Initié en 2007 par SIG, le programme éco21 a pour objectif de vous aider à réduire vos consommations d'énergies et émissions de CO_2, sans sacrifier ni confort ni compétitivité.

www.sig-eco21.ch

LES ÉNERGIES SIG